



# CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°22 • 15-11-2011

## AQUA DOMITIA : UN PROJET À METTRE EN ADÉQUATION AVEC LES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) ORB ET ASTIEN



### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS MÉDITERRANÉE

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, Établissement Public de Coopération Intercommunale, se compose de 13 communes, sur un territoire s'étendant d'Espondeilhan à Valras-Plage, et représente une population de près de 110 000 habitants.

Compétente en matière d'eau potable, elle œuvre depuis 2002 pour une gestion raisonnée et la protection de ses ressources souterraines.

#### Coordonnées :

Quai Ouest  
39 boulevard de Verdun - CS 30567  
34536 BEZIERS Cedex  
Téléphone : 04.67.01.68.68  
Télécopie : 04.99.41.33.07  
cabeme@beziers-agglo.org  
www.beziers-agglo.org

### UNE GARANTIE DE GESTION ÉQUILBRÉE ET DURABLE DE LA RESSOURCE NÉCESSAIRE.

Compte-tenu de l'attractivité de notre région, les milieux aquatiques sont particulièrement soumis à des pressions liées au développement de l'urbanisation et aux activités anthropiques (agriculture, industries,...). Les collectivités, et notamment l'agglomération Béziers Méditerranée, travaillent sur la prévision des besoins futurs en eau, afin de satisfaire tous les usages et usagers.

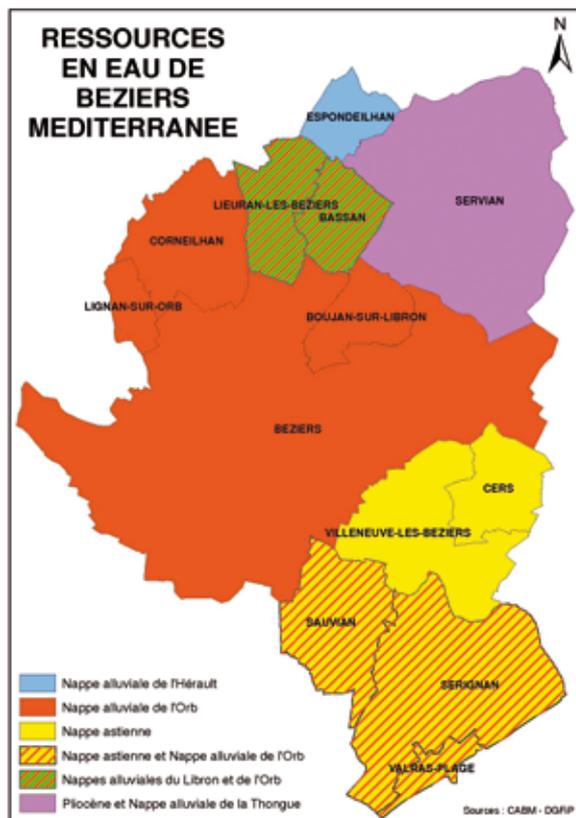
Si le projet Aqua Domitia représente bien un enjeu de niveau régional, il suscite néanmoins nombre d'interrogations sur les modalités d'adduction et la pérennisation d'une gestion collective de l'eau à l'échelle du territoire biterrois.

En effet, le projet Aqua Domitia dépasse le simple concept d'adduction d'eau brute. Il doit s'inscrire dans une démarche de gestion équilibrée et durable des ressources en eau, en se fondant :

- sur des études spécifiques et approfondies des besoins à moyen et long terme, et ce pour l'ensemble des usages,
- sur une forte concertation et une réelle compatibilité avec les actions préconisées par les différents SAGE, pour ne pas entraîner de déséquilibre entre les ressources et les besoins des territoires, et viser l'équilibre quantitatif.

Le projet Aqua Domitia pourrait avoir une incidence non négligeable sur la gestion des ressources par bassin, ainsi que sur leur mise en cohérence.

## LE BASSIN DE L'AGGLOMERATION BITERROISE : DES RESSOURCES LOCALES EXPLOITABLES



L'agglomération de Béziers est alimentée principalement par la nappe alluviale de l'Orb, mais également par d'autres aquifères. Les nappes sollicitées sont les suivantes :

- Les alluvions de l'Orb forment la ressource majoritaire par l'importance du débit exploitable et sa bonne qualité. Elle permet l'alimentation en totalité, en complément ou en sécurisation, de l'ensemble des communes de l'agglomération.
- La nappe des sables astiens, aquifère captif profond, s'étend principalement sur la frange littorale. C'est une ressource d'excellente qualité mais fragile par son temps de renouvellement très lent.
- Les alluvions de la Thongue associées aux sables du Pliocène, et les alluvions du Libron, ont des débits naturellement faibles, notamment en période d'étiage, et présentent une très forte vulnérabilité vis-à-vis des polluants.

Parallèlement, Béziers Méditerranée, en accord avec son schéma directeur, veut apprécier l'ensemble des ressources en eau locales disponibles (identification et caractérisation). Elle a lancé notamment des investigations pour déterminer le potentiel aquifère des formations carbonatées karstiques profondes sur son territoire.

**Pour répondre aux besoins en eau, il ne suffit pas de transférer de l'eau brute sur des kilomètres mais, au préalable, de mieux connaître, préserver et maîtriser les ressources en eau locales disponibles.**



## L'EAU : UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Le territoire de l'agglomération biterroise connaît des pressions importantes sur les ressources en eau, de par l'augmentation des prélèvements depuis les années 1990, et des besoins futurs toujours croissants.

Depuis 2002, Béziers Méditerranée travaille en partenariat avec les différents organismes en charge du suivi des nappes : le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL) sur les alluvions de l'Orb et du Libron, et le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA) sur les sables astiens.

- La nappe astienne, compte-tenu de sa fragilité, fait l'objet d'un suivi piézométrique depuis des années. Les volumes prélevés par les captages communaux ont été restreints sur les communes de Sérignan, Sauvian et Valras-Plage. L'agglomération participe activement à l'élaboration du SAGE Astien.
- La nappe alluviale de l'Orb est en étroite relation hydraulique avec le cours d'eau. Le fleuve Orb est très sollicité pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation sur le tronçon "Réals-Pont rouge" par la prise d'eau de BRL et les captages des différentes collectivités (Murviel-Lès-Béziers, Syndicat Thézan-Pailhès, Béziers Méditerranée, SIVOM d'Ensérune).

Cette ressource Orb fournit 20Mm<sup>3</sup>/an pour l'approvisionnement en eau potable (dont 20% sont exportés en dehors du bassin versant jusque dans l'Aude) et 15 à 17Mm<sup>3</sup>/an pour l'irrigation. L'augmentation des besoins en eau induit une pression forte sur cette ressource et laisse craindre de ne pas parvenir au bon état écologique demandé par la Directive Cadre Européenne. L'agglomération est acteur du SAGE Orb.

- Concernant les nappes des alluvions du Libron et de la Thongue, et pour pallier les problèmes de qualité, l'agglomération va entreprendre des études sur les pollutions diffuses et des actions pour limiter leurs infiltrations dans le sous-sol, en vue d'une restauration du milieu aquatique.



Béziers et l'Orb

Si le projet Aqua Domitia peut être un atout pour la sécurisation de l'alimentation en cas d'incident sur les autres ressources et permettre le développement de l'agriculture languedocienne, il ne faudrait pas que l'apport d'une ressource extérieure précipite l'abandon des ressources locales. Il convient de tout mettre en œuvre pour poursuivre les démarches de préservation du milieu aquatique des territoires concernés, et de coordonner les différents transferts d'eau pour garantir l'équilibre sur l'ensemble du territoire languedocien.

## L'EAU : UN ENJEU MAJEUR POUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANEE

Les collectivités sont amenées à définir le développement de leur territoire par l'intermédiaire des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). Pour être compatibles avec le SDAGE\* et les SAGE\*\*, outils réglementaires du partage des ressources en eau, certaines orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable sont axées sur la préservation de la ressource en eau, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

L'agglomération de Béziers s'est fixée trois enjeux stratégiques :

- permettre un droit d'accès à l'eau pour tous,
- préserver et améliorer la qualité des milieux aquatiques
- préserver et améliorer la qualité des ressources.

A cette fin, l'effort de Béziers Méditerranée est concentré sur une gestion économe de l'eau et une sécurisation de l'AEP, la prévention et la maîtrise des sources de pollution.

\* SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
 \*\* SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

### La gestion économe de l'eau :

La limitation des prélèvements peut s'opérer par différents moyens :

- un meilleur suivi de la production et une maîtrise de la consommation par des appareils de comptabilisation fiables,
- la diminution des fuites et une amélioration du rendement, avec la mise en place d'une démarche de gestion patrimoniale des réseaux associée à la réalisation de diagnostics ciblés à grande échelle et par secteur,
- l'emploi d'installations et de matériels économes, moins consommateurs d'eau.



Extension du réseau

### La sécurisation de l'Alimentation en Eau Potable (AEP) :

La garantie d'un apport d'eau en continu et de bonne qualité pour tous, à l'échelle d'un territoire, nécessite l'interconnexion des ressources entre elles. Or l'interdépendance de toutes les masses d'eau rend complexe la gestion quantitative des ressources, et ce, entre tous les usagers. Certaines nappes, comme l'Astien, sont classées en déficit quantitatif, et leur soulagement ne doit pas se faire au détriment des autres masses d'eau apportées, dont l'équilibre reste précaire.

### L'amélioration et le maintien de la qualité des eaux :

Il est nécessaire de combiner développement du territoire et atteinte du bon état qualitatif des masses d'eau. L'importation d'eau sur un territoire ne doit pas faire perdre de vue l'objectif de bon état écologique des milieux aquatiques, d'autant plus si la ressource n'a plus vocation à l'AEP.

### La prévention et la maîtrise des pollutions :

La définition du débit de référence de l'Orb en cours d'élaboration par le SAGE dépend de la qualité du milieu. L'agglomération biterroise, au travers des choix de niveau de traitement de ses ouvrages d'épuration, d'amélioration de ses réseaux, du suivi des industriels et des systèmes de suivi de la qualité de l'Orb va contribuer à cette amélioration de la qualité.

## CONCLUSION



### AQUA DOMITIA : DES BESOINS ET DES OBJECTIFS À REDÉFINIR. DES GARANTIES À APPORTER

Si les collectivités, comme l'agglomération Béziers Méditerranée, font l'effort d'une gestion raisonnée de l'eau, le projet Aqua Domitia doit garantir une concertation et un équilibre du partage de l'eau avec l'ensemble des gestionnaires des ressources, tant sur l'aspect quantitatif que qualitatif.

Pour le territoire du Biterrois, concernant l'alimentation en eau potable, la priorité doit être donnée à l'exploitation des eaux souterraines (nappe alluviale de l'Orb,...) de meilleure qualité, plutôt que l'eau brute nécessitant des traitements lourds et coûteux, qui pourraient pénaliser financièrement les habitants de l'agglomération.

Pour Béziers Méditerranée, il n'est pas acceptable d'être contraint d'acheter de l'eau brute du Rhône pour permettre d'augmenter le prélèvement dans l'Orb à destination des plaines audoises.

Chaque unité de distribution ne doit pas être perçue de façons distinctes et indépendantes. Le projet Aqua Domitia doit venir s'intégrer dans les orientations des SCoTs et être cohérent avec l'ensemble des SAGE.

Le projet Aqua Domitia doit préciser :

- Le lien avec le réseau ORB de BRL :

Le projet Aqua Domitia est censé venir s'interconnecter dans le réseau déjà existant de Réals, géré par BRL, destiné à l'alimentation des basses plaines de l'Aude, des plaines biterroises et à la restitution au Canal du Midi. Mais comment cette interconnexion sera définie avec le réseau d'eau provenant de l'Orb, et ce, en années sèches comme humides, et pour l'ensemble des usagers et usages ?

- Les délais de programmation des travaux :

Au niveau du maillon audois, et en vue de l'interconnexion avec Aqua Domitia (eau du Rhône), des travaux sont déjà projetés par anticipation sur le réseau via Réals (eau de l'Orb). Si le principe de soulagement de la pression exercée sur l'Orb est partagé par tous, il convient de définir avec précision les échéances, au risque de rendre la ressource Orb encore plus déficitaire.

- L'impact sur la ressource en eau du Rhône et les modalités de partage :

Le projet Aqua Domitia permettrait de réduire les prélèvements sur les ressources locales mais l'eau provenant du Rhône n'est-elle pas classée en ressource vulnérable, tant du point de vue qualitatif que quantitatif ? Quelles seront les règles de partage au fil de la conduite lors des années sèches (répartition de la distribution, priorisation) ? Et quels seront les coûts d'investissement et d'exploitation à porter par l'ensemble des demandeurs et la part des subventions, que ce soit pour la conduite principale ou pour le réseau secondaire ?

- La stabilité de la qualité de l'eau apportée :

Si les collectivités investissent massivement dans la création d'usines de potabilisation, pour se mettre aux nouvelles normes de qualité, comment le projet Aqua Domitia va-t-il garantir une certaine stabilité des paramètres chimiques de l'eau brute apportée ? Et quelles mesures de surveillance et de sécurité seront mises en œuvre en cas de pollution du Rhône ?

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"  
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85  
Mail : [contact@debatpublic-aquadomitia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomitia.org) • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

